

L'ADEME lance un appel à manifestation d'intérêt pour 2024

06 MARS 2024



L'ADEME a lancé l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Logistique 4.0 – 2024 visant à recueillir les besoins et attentes de la filière logistique, tout en soutenant les projets susceptibles d'améliorer le secteur. L'AMI est ouvert aux entreprises, établissements publics et territoires en lien avec les sujets liés à l'innovation.

Lancé le 22 février, l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) cible les professionnels du secteur logistique en France, en ayant pour objectif de solliciter leurs propositions afin d'établir les critères pour le prochain appel à projets (AAP) Logistique 4.0 2024.

Cet AMI vise à élaborer le cahier des charges de l'AAP en soutenant les projets innovants de demain. Bien qu'il ne fournisse pas de soutien financier, il propose des opportunités de collaboration dans le secteur.

Par ailleurs, les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 14 mars 2024 à 15h00 via la plateforme ADEME.

[Téléchargez les documents utiles pour vos démarches](#)
[Déposer votre dossier de candidature](#)